



## **Cette GIGANTESQUE FRAUDE mondiale légitime toutes les autres.**

**Henry Ford disait :** « Si la population comprenait le système bancaire, je crois qu'il y aurait une révolution avant demain matin. ».

Alors, n'attendons plus !

Démontrer une fraude aussi énorme est un exercice difficile. Nous essayons donc de l'exposer et de la rendre accessible.

Acte de naissance : le début de la fraude

A notre arrivée sur Terre est créée une déclaration de naissance, un document manuscrit utilisé pour acter la venue au monde d'un Être vivant. La déclaration est ensuite confiée au service d'état civil pour être retranscrite sur le registre du système. C'est à ce moment qu'est créé

l'acte de naissance, cosigné par un parent et un officier d'état civil, première étape de notre mise en esclavage.

L'acte de naissance est en réalité un contrat, le tout premier, qui implique la création d'une « personne juridique » fictive, aussi appelée « personne morale » ou encore, « **homme de paille** ».

Nos parents ainsi que nos ancêtres, ont tous été abusés en signant ces contrats. Ces dols nous intégrant malgré nous dans ce système frauduleux.

Ils sont des vices de consentement: mécanismes étatiques de tromperie par l'ignorance.

Nous avons signé ces « contrats » illégaux sans connaissance de leur nature, nous pouvons donc affirmer qu'ils sont caducs.

La personne juridique est une entité fictive que nous acceptons de représenter.

Ce consentement n'est pas notre véritable identité d'Être vivant. Cela implique que ce système puisse nous assujettir via cette frauduleuse personne juridique soumise aux lois de ce système (loi de l'amirauté, loi maritime, loi des eaux)

Nous avons donc, à notre insu, troqué notre Diveraineté\* naturelle, (représentée ci-dessous en violet sur la pyramide des normes), contre un sentiment de sécurité collective créé par le système à qui nous donnons allégeance.

Pyramide des normes

## **L'astuce ? Les lois maritimes.**

Nous sommes régis par les lois maritimes ([Code Commercial Uniforme – UCC](#)) et aussi surprenant que cela puisse paraître, d'après le concept UCC, nous sommes théoriquement tous considérés comme morts à l'âge de 7 ans. Age auquel la marchandise que nous représentons est considérée comme définitivement perdue en mer.

C'est alors que la personne juridique est censée remplacer notre véritable identité d'Être Diverain\*. Nous consentons représenter, par ignorance via le dol, cette « Personne juridique ».

Dans le domaine juridique le mot « personne » signifie « rien ». Ce qui à le mérite d'être clair.

Le mot latin « persona » désignait le masque de l'acteur. Puis il a signifié le personnage ou le rôle.

Aux yeux du système, nous interprétons/administrons un personnage fictif qu'est notre personne juridique.

En droit Français, l'Être vivant n'existe pas. La personne juridique qui nous a été soumise est donc une entreprise soumise au code du commerce international [UCC](#) !

Cette modification de notre statut d'Être vivant à celui d'un statut d'entreprise est rendue possible par l'utilisation de « notre NOM de famille » rédigé en Lettres Capitales (à ne pas confondre avec les majuscules). Un détail ? Pas vraiment.

« Nos NOMS » de famille sont utilisés par l'administration sous forme de Lettres Capitales. Cette forme d'écriture correspond à la typologie des sociétés. Vérifiez par vous-même, toutes les sociétés (raisons sociales) sont écrites en capitale. Vérifiez à présent vos documents d'identité...

## Qu'est ce que cela implique ?

Pour avoir de l'autorité sur une personne juridique, il faut être une société. Pour agir avec une corporation il faut soi-même être une corporation. La France et ses institutions diverses, de la police jusqu'aux tribunaux, ont des numéros de SIREN/SIRET. Elles sont des entreprises enregistrées à l'étranger.

(SIREN REPUBLIQUE FRANCAISE PRESIDENCE : 100 000 017 / Enregistrement Dun & Bradstreet)

Nous interagissons, entre Êtres vivants et organismes, comme des sociétés. Nous possédons un numéro de sécurité sociale lié à un SIRET, des IBAN et, nous négocions tout sous forme de contrat, en général via des dols.

Le système agit donc sur nous via la loi des contrats et des sociétés. La Sécurité Sociale a servi à nous relier à des coordonnées bancaires pour endetter notre personne juridique.

Bien sûr, ces informations nous sont quasi inaccessibles, tout comme l'original de notre déclaration de naissance.

Tout ce que nous avons enregistré sous « notre NOM » appartient donc à ce système. Il en va de nos véhicules, nos maisons et même nos enfants...

Nous, êtres vivants, ne sommes que les titulaires de ces possessions. Définition du mot Titulaire: « Qui a le titre et le droit d'une dignité sans en avoir la possession, sans en remplir la fonction. »

Suite à notre naissance juridique et, en tant que société fraîchement créée, le système a pu estimer notre valeur à l'aide de [tables actuarielles](#) (calcul de l'espérance de vie). En fonction de l'énergie que nous allons dépenser tout au long de notre vie par notre force de travail et de production.

Comprenons bien : nous venons au monde avec au moins un compte en banque déjà créditeur ! Ce fameux compte bancaire est créé dès votre naissance via votre numéro de sécurité sociale, ce dernier génère donc un IBAN. En récupérer l'accès est un réel périple. L'argent n'étant indexé sur rien, la planche à billets fonctionnant à plein régime, nous n'y voyons pas là quelque chose de si étonnant.

Ce compte représente une estimation de notre labeur via notre espérance de vie, permettent au système de se servir de nous comme des garants, pour s'autofinancer et par ce fait, créer et alimenter la dette.

## La personne juridique est un bien financier.

Légalement, nous sommes tous complices de ce que notre pays affilié commet comme crime et délit. Nous comprenons maintenant pourquoi le système nous implique, de facto, lorsqu'il s'agit de responsabilité, tant au niveau de leurs crimes que de la dette public.

Pour rappel, nous venons tous au monde avec une dette de plus de 30.000€ ! Soit le montant de la dette public divisé par le nombre de personnes juridiques. Cette dette s'accroît au fil de nos vies.

Souvenez-vous des discours de politiciens qui nous impliquent sans cesse dans la responsabilité de cette dette public. C'est votre personne juridique qu'ils ont frauduleusement réussi à impliquer. Nous voilà responsables de cette dette pour avoir consenti à intégrer, sans notre consentement, un système illégitime et frauduleux.

Les droits naturels en tant qu'Être vivant et disposant d'intelligence, d'un potentiel créatif et productif libre et autonome sont inexistantes du paysage juridique français civil, administratif et constitutionnel. Il en est de même pour les autres pays.

Nous voilà donc embarqué dès notre naissance, à notre insu, dans un système qui nous place sous le statut d'esclave, complice, endetté et consentant !

## Que pouvons-nous y faire ?

L'électrochoc passé, il est grand temps de nous désolidariser de ce système esclavagiste, nous devons changer notre condition !

Toutes les lois se basent sur les Déclarations des Droits de l'Homme:

nous ne sommes pas obligés de reconnaître notre personne juridique ! (Article 6)

Excepté par l'entremise de la sûreté de la personne.  
ces Déclarations sont inaliénables. (article 30)

**Retrouver sa Diveraineté** commence par la nécessité de se reconnaître comme un être Diverain, seul responsable de lui-même. Aucun Être ou organisme n'a le pouvoir de nous redonner notre Diveraineté, sauf nous-mêmes, car seul notre consentement nous relie à ce système.

Être Diverain, c'est d'abord un état d'esprit. Pour vous défendre en tant que tel, il est bien sûr nécessaire de bien connaître ses droits, car celui qui ne sait énoncer ses droits n'en a aucun. Nous ne faisons pas référence au droit biaisé créé par le système (cf pyramide des normes).

## Avantages et inconvénients

Il faut bien comprendre que sortir du système actuel n'est pas une mince affaire. La démarche est propre à chaque individu selon sa propre situation personnelle. Néanmoins, nous pouvons lister des avantages et des inconvénients afin d'aiguiller dans les possibilités qu'offrent l'affirmation de sa Diveraineté.

Attention, la responsabilité personnelle est hautement engagée dans ces démarches de sécession. Il convient à chacun d'engager sa Diveraineté après mûres réflexions, en connaissance de cause et lorsque bon lui semble.

C'est la raison pour laquelle nous mettons en place [une stratégie d'émancipation collective](#) pour nous sortir ensemble de ce système esclavagiste.

Nous conseillons donc vivement de ne pas entamer de démarche de sécession seul et de privilégier l'émancipation collective. D'une pour

éviter de se mettre en défaut, de deux pour frapper fort lorsque le moment sera venu.

## Avantages

Vivre libre sans devoir rendre le moindre compte à une quelconque autorité.

Ne plus être imposable (impôts sur les revenus, taxes foncières, etc.)

Ne plus être assujéti aux amendes pour infractions, manquement aux règles Étatiques.

Ne plus être soumis à l'obligation de passer le permis de conduire pour circuler.

Ne plus souscrire aux assurances pour nos véhicules ou logements.

Simplement, en sachant défendre ses droits le système ne peut rien contre vous.

Les impôts, le permis de conduire, les assurances, les amendes sont illégaux et illégitimes.

Cela place les organismes en position de hors-la-loi car non déclarés au [RCS](#) (Registre du commerce et des sociétés).

Il est donc question de racket.

Le bon sens appelle à l'apprentissage de la vie en communauté à des fins de responsabilité personnelle.

## Inconvénients

Ils n'existent qu'à titre individuel.

Nous avons entre les mains une arme très puissante et comme toute arme, il convient de la manipuler avec précaution.

D'où la nécessité d'agir ensemble de façon solidaire et responsable ([cf la stratégie d'émancipation collective](#))

Demande un très grand niveau d'autonomie pour subvenir à ses besoins.

Demande de bien connaître ses droits.

## Conclusion

La fraude du nom légal dévoile « le complot » de manière factuelle et ça se passe au niveau administratif et juridique. L'oligarchie mondialiste a mis en place un système d'asservissement par vice de consentement où tout être vivant sur la planète possédant un acte de naissance est concerné.

Les États sont en réalité des sociétés privées enregistrées à l'étranger et, elles nous considèrent comme des marchandises ayant une valeur déterminée sur notre labour estimé sur toute une vie. Elles nous impliquent dans un système qui dicte ses lois complètement illégales. Ces sociétés ne peuvent légalement pas nous racketter financièrement parlant car elles ne sont pas enregistrées au registre du commerce. Comprenez que vous n'êtes pas obligé de payer vos impôts (revenus et fonciers), vos assurances, vos amendes, etc, ni d'obéir à leurs lois. Nous consentons de jouer le jeu du système par croyance et habitude. Si la vie en communauté nécessite une participation pour la faire fonctionner, celle-ci doit reposer sur un modèle honnête, et non une gigantesque tromperie où nous nous faisons abuser jusqu'à devenir des garants d'une dette public !

L'aspect financier est très présent car nous savons que c'est par l'argent que le système parvient à nous assujettir. Cependant, l'émancipation financière ne doit pas être la seule motivation. Notre préoccupation principale est de fédérer afin de construire par cette union/partage l'Éden logique d'une évolution planétaire.

Si la notion de complot mondial vous laisse dubitatif ou moqueur, nous aimerions bien que vous nous expliquiez qui au juste est capable de mettre en place une telle mécanique d'asservissement ?

La fraude du nom légal est un sujet aussi vaste que délicat car il y a des centaines de manières de l'aborder, chacun aura une vision différente des possibilités qu'offre une telle faille du système.

Il convient donc de s'intéresser à tous les points de vue pour s'en faire sa propre idée, à contrario des mathématiques où la loi des chiffres nous fait forcément tomber d'accord.

Ne faisons donc pas l'économie de recherches approfondies sur cette thématique, il s'agit là de la cause des causes de notre condition d'esclaves consentants.

L'essor des Résistants incarne [une une stratégie d'émancipation collective](#) qui ambitionne la construction d'un monde à notre image ainsi que la chute de ce système illégitime et frauduleux.

Nous ne souhaitons laisser personne dans l'ignorance ou dans la difficulté d'appréhender cette gigantesque fraude et c'est ensemble, dans la solidarité, que nous parviendrons à nous émanciper.

Il est grand temps d'entrer en Résistance !

Source : <https://resistants.fr/fraude-du-nom-legal/>